Bulletin municipal

















Mairie - Le Bourg - 19150 LAGARDE-MARC-LA-TOUR Tél : 05 55 27 13 68 - Fax 05 55 27 33 06 Courrier : lagarde-enval@wanadoo.fr

MARC-LA-TOUR

Tél: 05 55 27 11 98 - Fax 05 55 27 10 06 Courrier: mairiemarclatour@wanadoo.fr



Sommaire

• Le Mot du Maire	р
• Les commissions municipales	
• Le personnel communal	р:
• Les décisions du Conseil Municipal	
• Travaux à l'église de Marc la Tour	p.
• Travaux à l'étang communal	
• Noël des Aînés	р
• Plantation du chêne	
• Des nouvelles de la cantine scolaire	p ·
• Le patrimoine communal	
• La vie des associations	р
• Le pharmacien passe le relais	
• Infos pratiques	
• Du côté de l'Agglo Collecte et valorisation des déchets	P

• Syndicat intercommunal

d'adduction d'eau potable

des Deux Vallées

Le mot du Maire

A Lagarde-Marc-la-Tour, comme partout ailleurs, la cérémonie des vœux à la population n'a pas survécu à la crise sanitaire, et nous avons dû faire une croix sur ce moment de convivialité très apprécié de nos concitoyens. Je n'en ai pas pour autant renoncé à présenter les différents projets de la municipalité:



L'essentiel des investissements sera consacré à l'aménagement de la Maison Fage, deux logements y seront proposés, ainsi qu'une maison de services, pour redonner vie au centre-bourg et aider la population dans ses démarches administratives, gérer la bibliothèque, accueillir un jour ou l'autre l'agence postale.

Travaux de restauration des vitraux et ravalement de l'église de Marc-la-Tour, viabilisation du lotissement du Trieux, aménagement d'un appartement dans le presbytère de Marc-la-Tour, réalisation d'un cheminement dans le Jardin des sculptures, réflexions sur le besoin d'un local pour les chasseurs, les sujets de débat ne vont pas manquer.

A l'énumération de ces projets, vous voyez, habitants de Marc-la-Tour, que nous avons tenu nos engagements: nous avons gardé un maire délégué, un secrétariat de mairie; grâce à la fusion, vous avez échappé à une augmentation sensible de vos taux de fiscalité, seule, la commune aurait eu bien du mal à assumer ces investissements. Vous avez, dans ce qui est maintenant votre commune, des commerces, des services publics, une présence médicale... pensez y quand vous êtes au carrefour des Jordes.

C'est la situation financière qui permet d'envisager un tel programme d'investissements, mais il n'est pas question pour autant de dilapider l'argent des contribuables : investir 250 000 € dans la rénovation de deux appartements, peut paraître déraisonnable, mais le jugement doit changer si on regarde ce que cela coûtera, à terme, à la collectivité, zéro euro, les remboursements de l'emprunt et l'apport de la commune étant couverts par les loyers. C'est l'utilisation habile des subventions qui permet ce résultat, je n'ai rien inventé, toutes les collectivités pratiquent de la sorte.

Les conséquences de cette crise sanitaire, l'isolement, le confinement, la perte des relations sociales, commencent à peser sur le moral de nombre d'entre nous.

Un grand MERCI à toutes les personnes « en première ligne », attentives à toutes les situations délicates, à la détresse de certain, médicaux et paramédicaux, services sociaux, élus et personnel communal, commerçants.

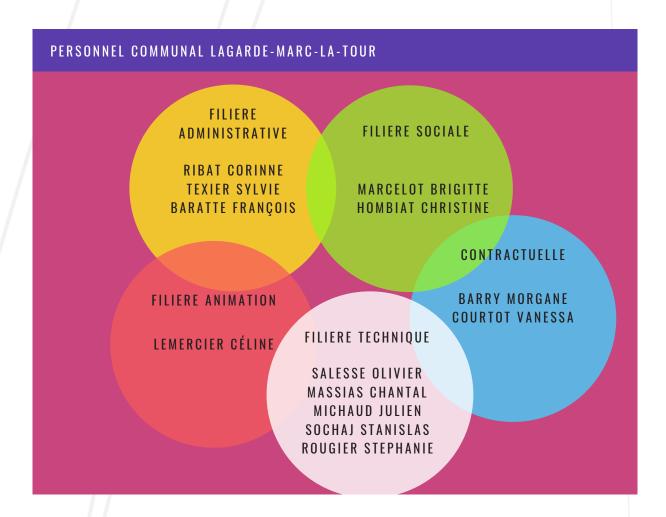
En attendant des jours meilleurs, protégez-vous et n'oubliez pas les mesures barrières... et la vaccination.

Daniel RINGENBACH

2020-2026 : Les Commissions Municipales

Le règlement intérieur, la création et le fonctionnement de huit commissions ont été validé par le Conseil Municipal du 12 octobre 2020 comme suit :

Administration générale et Finances	Travaux et bâtiments	Valorisation patrimoine communal	Aménagements, entretien de l'espace, tourisme, matériel, organisation du service agriculture	Environnement, suivi des compé- tences transférées eau/assainisse- ment, ordures ménagères, voirie	Culture et scolaire	Cohésion sociale, personnes âgées, offre de soins, vie locale, jeunesse, associations	Habitat urbanisme, commerce, artisanat	
RESPONSABLE DE LA COMMISSION								
Daniel RINGENBACH	Olivier OTERO	Martine BARATTE	David NICOLAS	Daniel RINGENBACH	Martine BARATTE	Isabelle LAGARDE	Fabien LANOT	
MEMBRES								
Marc BERNARD	Olivier BROSSARD	Bertrand FOUCHER	Arnaud ALLEYRAT	Marc BERNARD	Patricia CHANTALAT	Arnaud ALLEYRAT	Bénito LACROIX	
Olivier BROSSARD	Manu DA COSTA	Ménéhi GUITARD	Maryline VERDIER	Catherine CHAMBAUDIE	Ménéhi GUITARD	Patricia CHANTALAT	Catherine CHAMBAUDIE	
Manu DA COSTA	Maryline VERDIER	David NICOLAS	Jacques TRAMONT	Bénito LACROIX	Stéphane VIVIER	Bertrand FOUCHER	Olivier OTERO	
Jacques TRAMONT				Stéphane VIVIER		Tim TRAINS	Tim TRAINS	



Les décisions du Conseil Municipal

Le 3 décembre dernier, le dernier Conseil Municipal de l'année 2020 a validé trois opérations importantes inscrites au budget :

- **Habitat**: l'aménagement de deux logements dans l'ancienne « Maison Fage » représente un investissement de 226 000 € HT, qui bénéficiera de 52 000 € de subvention du Département et de Tulle Agglo. L'emprunt nécessaire à l'équilibre de l'opération sera couvert par les loyers.
- Maison de services: la crise sanitaire a conforté les élus dans l'utilité d'une telle structure qui sera aménagée dans la grange de la maison Fage. Elle pourra accueillir des services administratifs, la bibliothèque, et sans doute, un jour prochain, l'agence postale. Le coût de cet aménagement est de 126 000 € HT, subventionnés à hauteur de 60% par le département et l'Etat.
- Eglise de Marc-la-Tour : le montant des travaux de restauration des menuiseries, de ravalement et la restauration des vitraux est de 45 000 € HT. Ils bénéficieront de 60% de subventions attribuées par le département.
- Jardin des 5 continents : enfin, pour pouvoir solliciter l'intervention du programme Leader, les élus ont approuvé le projet d'aménagement du Jardin des cinq continents. Cela comprend la création d'une scène et d'un cheminement. L'aide sollicitée pourrait atteindre 80% sur une dépense évaluée à 50 000 € HT.







Projet du jardin des 5 continents

Travaux à l'église de Marc-la-Tour

Les registres municipaux en 1839 et 1844 évoquent un projet de démolition et de reconstruction donnant lieu sans doute à l'architecture actuelle de l'église. Des travaux de rénovation ont été menés par les municipalités précédentes et ont permis de maintenir l'édifice en bon état.

Ainsi, après les travaux de rénovation du parquet, des murs intérieurs en passant par l'éclairage et le nettoyage des statues (1991), pour finir par le système de cloches qui a été remplacé et le beffroi rénové (1997), de nouveaux travaux sont entrepris avec la nouvelle municipalité installée, des vitraux vont remplacer les fenêtres et un ravalement complet des murs va être réalisé. M. Jean-Marie BASSET, Maître verrier artisan d'Art, est chargé de créer des vitraux de style contemporain et coloré afin de laisser pénétrer la lumière dans l'église. Ainsi, les vitraux vont équiper l'ensemble des sept baies, l'oculus de la tribune et l'imposte du portail d'entrée. Ils seront protégés par des équipements en cuivre dits raquettes.

Un reportage plus complet transmis par M. BASSET sera disponible sur le site de la commune : www.lagarde-enval.fr Pour des raisons de sécurité, le boîtier de commande électrique des cloches a été remplacé ; les travaux de ravalement des murs extérieurs, le nettoyage

et la peinture du plafond intérieur sont réalisés par l'entreprise FAÏON.

Les travaux se poursuivront dès que les conditions climatiques le permettront.







Boitier électrique du clocher

Travaux à l'étang communal

Dans la perspective de réaliser dans des conditions optimales la vidange obligatoire de l'étang communal de Lagarde-Enval, un nettoyage des bassins était nécessaire. Pour ce faire, la commune a retenu l'entreprise locale BARRY TP qui, en partenariat avec l'entreprise NONY, a réalisé les travaux pour rendre aux bassins leur éclat d'antan. L'opération a été conduite en menant des concertations constructives, en tenant compte des précieux conseils et avis, ainsi que de bons coups de mains. Nous en profitons donc pour remercier le professionnalisme de Karine MONTINTIN, chargée du bureau d'études pour l'Aménagement, l'entretien d'étangs et de plans d'eau et la participation de Mrs Frédéric CAPITAINE, Arnaud ALLEYRAT et Jean-Baptiste VERDIER qui ont donné de leur temps pour leur commune.

QU'EST-CE QU'UNE VIDANGE? La vidange est un acte de gestion indispensable à la bonne santé d'un étang qui permet, en abaissant partiellement ou totalement le niveau d'eau, de récupérer le poisson s'il y en a et d'entretenir les ouvrages. Réalisée régulièrement, elle participe à la préservation de la qualité de l'écosystème lié à l'étang. La vidange sera facilitée par une pente légère (1%) au niveau du fond de l'étang. Après la vidange, il est conseillé de laisser l'étang hors eau pendant quelques mois, afin d'aérer les vases et de permettre leur minéralisation si elles sont d'origine organique. Cette étape permet également de limiter la prolifération d'espèces indésirables et d'assainir les vases. Bien géré, un étang constitue un écosystème de grand intérêt pour la conservation du patrimoine naturel. Les zones humides alentour représentent

alors un site de reproduction privilégié pour une grande variété d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, de poissons et d'insectes. L'étang peut également servir d'escale pour les oiseaux migrateurs.

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, la vidange de l'étang prévue à la fin de l'année 2020 a dû être reportée à une date ultérieure. L'équipe municipale souhaite préserver ce site qui constitue pour la commune non seulement un atout touristique mais aussi un cadre préservé pour les pêcheurs.

Nous vous tiendrons informés de la prochaine date pour effectuer la vidange dès que la situation sanitaire nous le permettra courant du 2ème semestre 2021.

Auant







Noël des aînés

Malgré le contexte difficile que nous avons traversé, l'équipe municipale a tenu à honorer les personnes à partir de 70 ans en leur offrant des chèques cadeaux à utiliser chez les commerçants partenaires de l'opération « Au cœur de Noël ».

Nous remercions tous les commerçants qui ont participé à l'action en signant la charte avec la commune et en assurant un service continu et des livraisons à domicile suivant l'activité de chacun.

Les commerçants participants accueillent toute la population toute l'année :

NOMS	ACTIVITÉ	COORDONNÉES
Bistrot de pays	Restaurant	05.55.27.16.12
Pizzeria Mestre SNC	Pizzéria	05.55.27.47.97
Chabrerie Cosmetics	Salon de coiffure - Esthétique Bar à ongles - Barbier	05.55.26.83.47
Emilie Coiffure	Coiffure à domicile	06.84.21.15.90
Mes petits voyages	Tartinables salés (pot 90 gr) et confitures (pot 240 gr) myrtilles, châtaignes, oranges amères	06.27.99.04.68
Mini Marché	Epicerie, pain, cadeaux, peintures sur verre	05.55.27.30.93
Sellerie Lissette	Confections, réparations, entretiens d'objets en cuir	06.37.06.70.09
Vaur et fils SARL	Négociant en vins, spiritueux, alcools	05.55.27.12.90



La Plantation du chêne à Marc-la-Tour a eu lieu le vendredi 20 novembre 2020

Comme l'avait prévu l'équipe municipale précédente, la place du village s'est parée d'un nouveau chêne pour remplacer le chêne malade qui datait de la Révolution et qui menaçait de tomber à tout moment.

A quelques jours de la Sainte Catherine « où tout prend racine », l'Entreprise MOISY a procédé à la plantation du nouveau chêne pédonculé, variété identique au précédent.

Symbole de liberté, ce chêne permettra à la commune nouvelle de perpétuer la tradition instituée depuis la Révolution française.

Nous lui souhaitons une longue vie!







Des nouvelles de la cantine scolaire

Une grande partie du matériel culinaire et du mobilier a été renouvelé en 2018, 2019 et 2020 : ustensiles de cuisine, robot, friteuse, plongeur, un four à vapeur. un piano et un lave-vaisselle ainsi que le mobilier (tables et chaises pour les plus petits).

Cette opération se poursuit cette année avec l'achat de nouvelles tables et chaises pour les plus grands. Le mobilier sera ainsi complètement remis à neuf.

Le programme de l'Agglo de Tulle en collaboration avec la chambre d'agriculture de la Corrèze et Interbio Nouvelle Aquitaine, intitulé « A table avec les produits de la Corrèze » dans lequel nous sommes entrés en 2018, se poursuit avec la signature de plusieurs conventions pérennisant l'approvisionnement de la cantine en circuit court et bio par des producteurs locaux. Un repas végétarien est servi chaque semaine.

Côté restauration, M. Stanislas SOCHAJ a repris son poste de cuisinier, secondé par Morgane BARRY qui gère les commandes et l'organisation des repas.



Le personnel de la cantine Stanislas SOCHAJ et Morgane BARRY.





Le patrimoine communal

Le recensement du patrimoine communal est terminé. Concernant le patrimoine privé, trois propriétaires désireux de faire restaurer leur four à pain se sont fait connaître. Ils ont reçu des informations relatives à leurs démarches et travaux. C'est la Fondation du Patrimoine qui prend en charge ce dossier (affiche et coordonnées ci-dessous).

Pour le patrimoine communal public, certains éléments sont à l'étude et méritent une restauration. Cette restauration doit se faire en respectant toutes les normes en vigueur.

Malheureusement beaucoup de croix situées dans les carrefours ont été intégrées dans des propriétés privées, ce qui nous prive, de toute action de restauration, sans l'accord des propriétaires.

Parmi les projets, le calvaire de la Planche, la fontaine lavoir de Lherbeil, la borne de la route de Forgès, le four communal, sont à l'étude dans un premier temps.

Pour information, l'église de Lagarde-Enval contient une cloche et une statue, protégées au titre des monuments historiques.



Calvaire de la Planche



La fontaine lavoir de l'herbeil

Le pharmacien passe le relais

Depuis le 1^{er} février 2021, la pharmacie de Lagarde s'est réorganisée, en accueillant une nouvelle pharmacienne, **Madame Colette LAFARGE**. De nouveaux horaires : **du lundi au vendredi de 9h à- 12h30 et de 14h à 19h le samedi de 9h à 12h.**

Une nouvelle gamme de parapharmacie, de nouvelles présentations, livraison à domicile du matériel médical, livraison des médicaments à domicile.

Pour Daniel RINGENBACH, pharmacien installé à Lagarde-Enval depuis... 41 ans, c'était le moment :

"A 72 ans, je revendique le droit de profiter d'un peu de temps, pour moi, ma famille, mes amis, l'arrivée de Mme LAFARGE m'offrant la possibilité de me retirer progressivement...

D'autre part, je n'oublie pas ma qualité de Maire, et je suis rassuré de pouvoir conserver sur la commune cette activité indispensable à la population.

Merci à toutes celles et ceux qui m'ont accompagné pendant toutes ces années, et une pensée émue à toutes celles et ceux que j'ai croisé dans ma vie professionnelle."

Nous espérons que les habitants de notre commune réalisent la chance qu'ils ont d'avoir un tel service et qu'ils sauront accueillir comme il se doit Mme LAFARGE.

Téléphone: 05.55.27.15.14

Courriel: pharmaciedesgardilloux@outlook.fr (pour envoi d'ordonnances, commandes...)

La vie des associations

Il est indéniable que le monde associatif a été impacté par les effets du confinement : les regroupements étant interdits, les salles municipales fermées, les championnats (pétanque-ping-pong, foot) à l'arrêt.

Une fenêtre en septembre! Le 18 septembre dernier, une sortie nocturne organisée par le Président de la Chasse s'est tenue pour aller à l'écoute du brame du cerf. Un groupe d'une quarantaine de personnes, équipées de lampes, sont parties à travers la forêt à la nuit tombée. Le président de la chasse, habitué aux endroits fréquentés par l'animal, a conduit le groupe et dans l'obscurité, les oreilles se sont tendues pour écouter le râle du cerf.

Petits et grands ont passé un agréable moment accompagnés par le chant des grillons.



Sortie « brame du cerf » organisée par la Chasse



Concours de pêche



Le groupe de la gymnastique

La pétanque, la gymnastique et les ateliers de la Souris Verte ont repris leurs activités, un concours de pêche au coup a eu lieu à l'étang de la commune, 14 pêcheurs ont participé en respectant les gestes barrières. La cérémonie du 11 novembre 2020 a été honorée dans sa plus stricte intimité. Les aînés se sont retrouvés en petits comités pour jouer à la belote.

Puis la fenêtre s'est fermée aux vacances de Toussaint!

En décembre 2020, à l'approche de Noël, quelques bénévoles de la Souris verte ont décoré le bourg et un autre groupe a installé la crèche dans le cœur du porche de l'église (cf photos page de couverture). Pour information, afin de garder le lien avec ses adhérents, Jasmine qui anime la section Yoga de la Souris Verte a mis en place des cours hebdomadaires en visio qui font patienter...





En 2021, nous espérons pouvoir assister à la foire aux plants prévue le 15 mai 2021 organisée par l'APE, reprendre les activités sportives, participer à la XI^e biennale de la pierre et fêter le 15 août avec le Foyer Rural!

Du côté de l'AGGLO

La Collecte et la valorisation des déchets est une compétence de Tulle agglo. Il est important de rappeler que le service fonctionne 6 jours sur 7 selon des horaires adaptés et assure en régie directe la collecte sur les 43 communes du territoire, pour 45 000 habitants.



Les Jordes

Besoin de sacs jaunes : vous pouvez jeter les emballages recyclables en vrac dans les conteneurs jaunes mais si vous le souhaitez des rouleaux de sacs jaunes sont disponibles en mairie (seulement sur le secteur de Lagarde Enval).

Dans le but d'améliorer la zone des Jordes, un projet d'enfouissement des conteneurs est à l'étude. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet dans le prochain bulletin.

Dans l'attente, nous demandons à la population de déposer les déchets dans des points de collectes non saturés. Nous rappelons également les horaires de la déchetterie de Ladignac-sur-Rondelle :

Le Château Fort **Horaires**:

19150 Ladignac-sur-Rondelle mardi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Tél: 05 44 40 60 57 fermée le lundi

Nous joignons le calendrier des collectes 2021 secteur LAGARDE-ENVAL et secteur MARC-LA-TOUR (disponible également sur le site www.lagarde-enval.fr)

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable des Deux Vallées

Suite à la mise en application de la loi « NOTRE » au 01 janvier 2020, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable (SIAEP) des Deux Vallées regroupe désormais 22 communes réparties sur trois secteurs.

La commune de Lagarde-Marc-la-Tour se situe dans le secteur 1 et représente 2 300 abonnés avec les communes suivantes : Espagnac - Forgès - Ladignac sur Rondelle - Lagarde-Marc-la-Tour - Pandrignes - Saint Bazile de la Roche - Saint Bonnet Elvert - Saint-Chamant - Saint-Paul

Le siège social du Syndicat est fixé à SAINT-PAUL (Les Crozes).

Le conseil syndical est composé de 44 membres (2 par communes), il est présidé par Françoise MAUGEIN (Clergoux) assistée de 4 vices présidents : Gérard TOURNEIX (Gimel), Antony FAURIE (Saint Bonnet Elvert), Vincent MOSQUERA (Sainte Fortunade) et Richard GLENZ (Argentat).

Les représentants délégués titulaires de la commune sont Mrs RINGENBACH et NICOLAS, les délégués suppléants sont Mrs BERNARD et LACROIX.

Lors de la dernière réunion du conseil syndical, malgré une opposition des élus de la commune, il a été décidé de lisser les tarifs (consommation et abonnement) sur une durée de 6 ans pour aboutir à un tarif uniforme sur l'ensemble du syndicat en 2026, ce qui entraîne une hausse du prix de l'eau sur le secteur de Lagarde-Enval.

Pour la plupart des abonnés de Lagarde-Enval, les tarifs appliqués (H.T) seront les suivants :

● Eau consommée en 2020, facturée en 2021 : abonnement 41,04 € Consommation: 0.93 €/m³ ● Eau consommée en 2021, facturée en 2022 : abonnement 50,70 € Consommation: 1,06 €/m³

Pour les secteurs de la Croix Rouge, la Boutouyrie, les Plantades, les Côtes Durand et l'ensemble de Marc La Tour, les tarifs appliqués (H.T) seront les suivants :

● Eau consommée en 2020, facturée en 2021 : abonnement 102,00€ Consommation: 1,29 €/m³ ● Eau consommée en 2021, facturée en 2022 : abonnement 102,00€ Consommation: 1,36 €/m³

A noter qu'à compter de 2021, la facturation sera établie en Mars pour l'abonnement et en Octobre pour la consommation.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le siège à Saint-Paul au 05 55 26 21 60 En cas d'urgence (fuites, manque d'eau, etc...) vous pouvez appeler : Secteur 1 : 06 89 96 83 97

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE CHEF-LIEU À LAGARDE-ENVAL :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; vendredi 9h à 12h et 14 à 16h. Samedi de 9h à 12h. Fermée un samedi sur trois. La mairie est fermée le mercredi toute la journée.

Tél: 05 55 27 13 68 - Fax: 05 55 27 33 06 - lagarde-enval@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE À MARC-LA-TOUR :

Mardi matin et 1 samedi sur 2 (semaine paire) de 9h à 12h.

Tel: 05 55 27 11 98 - Fax: 05 55 27 10 06 - mairiemarclatour@wanadoo.fr

Ne pas jeter sur La voie publique - Maugein imprimeurs - RCS B 825 680 119